



Dans un contexte, de grande tension sur le secteur de l'hébergement en Seine-Saint-Denis, il nous faut **faire preuve d'ingéniosité pour trouver des solutions**. Toits Temporaires Urbains permet de répondre, dignement, aux besoins temporaires d'hébergement des publics accueillis.



Florence LAROCHE
Vice-Présidente de la Seine-Saint-Denis, chargée de l'Habitat Durable et de la Politique de la ville

Alors que les besoins en logement et en hébergement d'urgence n'ont jamais été aussi forts, Toits Temporaires Urbains permet d'apporter une **solution très qualitative**, adaptée à la diversité des situations territoriales et des besoins des publics à accueillir.



Jean-Luc VIDON
Directeur de la Responsabilité Sociale, Environnementale et Territoriale ICF Habitat

Je suis convaincu que la **qualité architecturale** permet de faire adhérer les habitants à des projets solidaires. La démarche d'innovation de Toits temporaires urbains répond tout à fait à cet objectif.

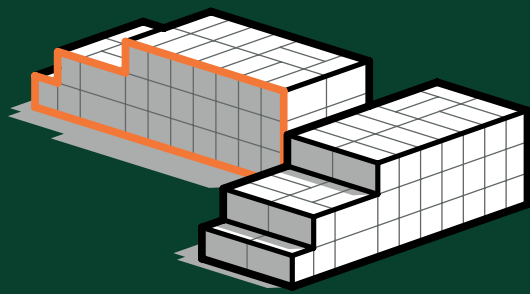
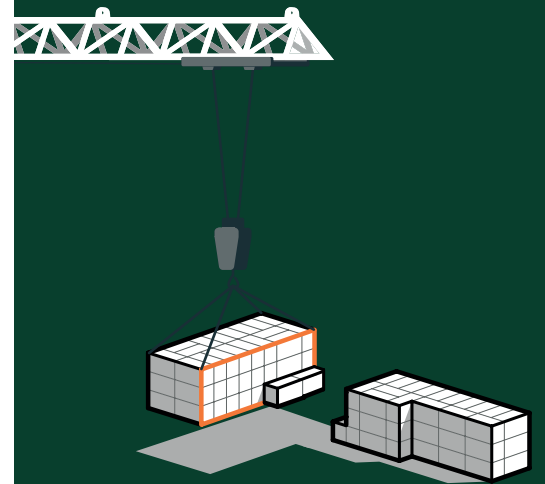


Azzédine TAÏBI
Maire de Stains
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Vos interlocutrices Toits Temporaires Urbains,

Camille PICARD
Directrice Générale
camille.picard@caissedesdepots.fr

Pauline MAYER
Directrice du développement
pauline.mayer@caissedesdepots.fr



Toits Temporaires Urbains

Des constructions **durables** pour des fonciers **temporaires**

Nos engagements



Propriétaires fonciers

- Donner une utilité à un terrain vacant.
- Contribuer à la non artificialisation des terres (ZAN).
- Expérimenter des programmes à impact social positif sans figer l'usage futur d'un site.



Exploitants



Futurs résidents

- Apporter une réponse de haute qualité environnementale et d'usage à des besoins temporaires :
- Logements de travailleurs clés et d'étudiants
 - Relogement des habitants lors de chantiers de rénovation
 - Hébergement de publics précaires ou touristique (auberges de jeunesse)
 - Locaux d'activités et de services, bureaux, équipements



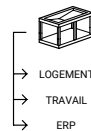
Élus

- Apporter une réponse rapide et agile aux enjeux du territoire.
- Autoriser la construction de bâtiments biosourcés, déplaçables et réemployables.
- Proposer une grande diversité d'usages adaptables aux besoins.

Le concept

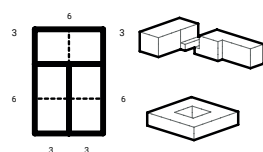
Un catalogue de Bâtiments Modulaires et Modulables (BMM®)

= modularité et réversibilité des espaces



Assemblage en tatami

= qualités d'usage et intégration urbaine



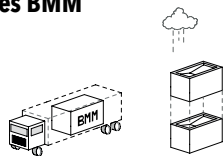
Constructions biosourcées + autonomie

= performances environnementales RE2020



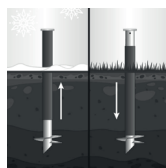
Mobilité et cycle de vie des BMM

= déplaçable et réassemblable sur une durée de vie de 50 ans

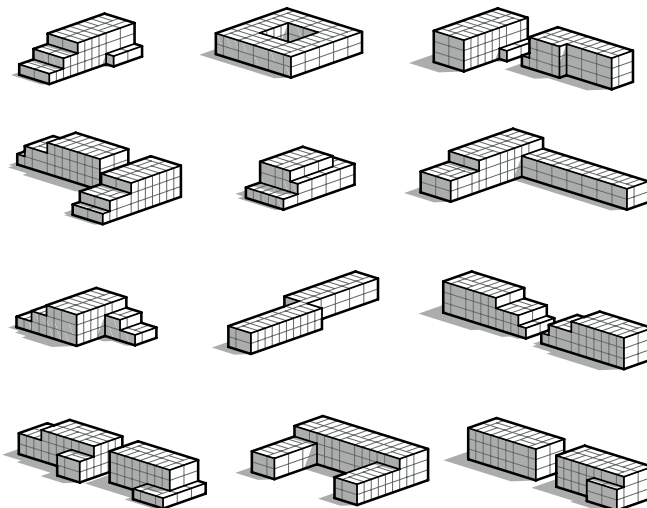


Sobriété foncière

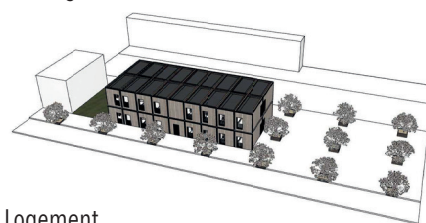
= aménagement sans artificialisation des terres



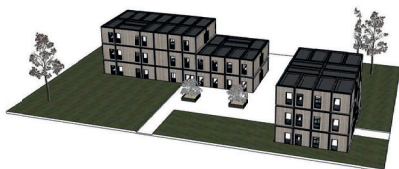
De nombreuses combinaisons possibles :



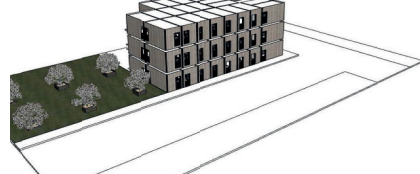
Hébergement



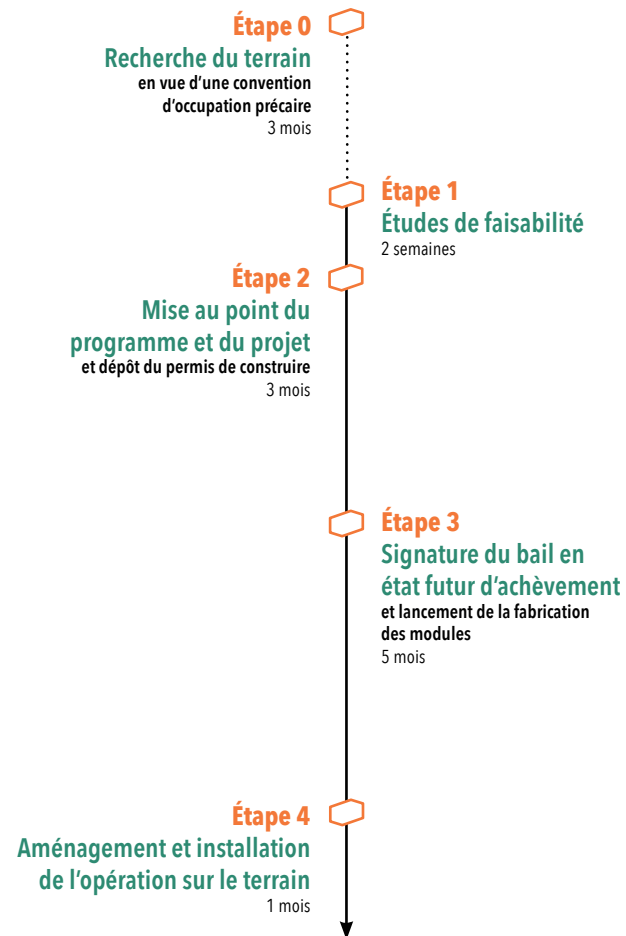
Logement



Activité



Quelles sont les étapes du processus ?



Notre offre

Location du bâtiment sur le temps du projet

- Prix de location :
 - Hébergement : loyer à la nuitée dont une part de loyer capitalisé* correspondant à 15% du montant de l'investissement initial
 - Logement (QPV ou non) : loyer au m² / SHAB dont une part de loyer capitalisé* correspondant à 15% du montant de l'investissement initial
 - Activités : loyer au m² / SU dont une part de loyer capitalisé* correspondant à 5% du montant de l'investissement initial

*versement initial pour le montage et la gestion de cycle de vie de l'opération

Ce prix forfaitaire inclut :

- ✓ Conception de l'opération
- ✓ Acheminement dans un rayon de 100km
- ✓ Pose sur site
- ✓ Garantie décennale
- ✓ Location et maintenance (gros entretien)
- ✓ Démontage de l'opération et remise en l'état du site

Prestations complémentaires :

- + Aménagements extérieurs (VRD, paysage...)
- + Ameublement intérieur
- + Travaux spécifiques demandés par l'exploitant (revêtements de façade...)

La durée d'usage moyenne d'un Bâtiment Mobile et Modulable (BMM) est de 50 ans. Option d'achat disponible : nous contacter. Mise à disposition d'un catalogue de services pour les acquéreurs de BMM : changement d'usage, déplacement, ...

Vous avez un besoin d'hébergement ou de logement mais pas de lieu pour l'accueillir ?
Contactez-nous ici !



Vous possédez un terrain mais vous n'avez pas de besoin particulier ?
Contactez-nous ici !

